



« J'ai peur de laisser ma fille, je sais qu'elle n'est pas protégée »

Alicia se dit victime de brimades de la part d'un camarade. Une situation qui ne trouve pas de solution selon sa mère, qui tire la sonnette d'alarme.

« **Tout ce que nous voulons, c'est que le problème soit connu.** » Celle que nous appellerons Noëlle est maman d'une adolescente de douze ans, scolarisée au collège Croix-Maître-Renault de Beaumont-le-Roger. Depuis novembre 2021, la santé de la jeune fille se dégrade. Alicia (nom changé) déprime, se dit victime de propos rabaissant sur son physique, de la part d'un camarade de classe. Elle ne s'alimente plus correctement, ne dort plus. En un mois, elle a perdu 6 kg. Sa mère veille pourtant à maintenir des règles strictes. Mais plus la jeune fille passe de temps en classe, plus la situation se dégrade. Depuis la mi-février, elle ne fréquente plus l'établissement.

« **Ma fille est en danger et il n'y a pas de solution** », résume Noëlle. « **Avec mon mari, nous sommes perdus. Nous voulons simplement que les choses soient prises au sérieux mais aucune solution n'est acceptée par le collège. Je pense qu'ils sont dépassés. J'ai peur de laisser ma fille, je sais qu'elle n'est pas protégée.** »

Ce n'est pas de gaïté de coeur que Noëlle a contacté notre rédaction. « **Je ne suis pas du genre à étaler ma vie. J'ai même l'impression d'être une mauvaise mère, alors que je me suis toujours battu pour mes enfants.** »

Noëlle dit avoir contacté le rectorat. Après de nombreux coups de fil, elle a été orientée vers un service dédié à Évreux. En parallèle, la mère de famille a déposé une plainte auprès de la gendarmerie de Bernay. « **Il faut que j'envoie ce dépôt et les certificats médicaux par mail mais j'ai peu d'espoir.** »

« Jusqu'où va-t-on aller ? »

« **Je ne veux incriminer personne mais on voit bien que l'Éducation nationale est incapable d'apporter une réponse. L'équipe éducative me répond qu'elle va faire un travail éducatif sur l'enfant mais c'est insuffisant. Jusqu'où va-t-on aller ? Que faut-il pour que l'école réagisse sur la question ?** »

La famille d'Alicia a proposé un changement de classe du camarade ou même d'Alicia. En vain. « **On me répète qu'à cette période de l'année scolaire, c'est beaucoup trop tard** », rapporte Noëlle à bout de nerfs. « **Hier, j'ai pleuré toute la nuit. Je me demande**

toujours comment la journée du lendemain va se dérouler ». Noëlle a même le sentiment que par la force des choses, on la pousse dans les bras du privé, vers le collège Saint-Georges. **« Les factures vont augmenter, le prix de gasoil s'envole. Tant pis, s'il faut inscrire ma fille là-bas, je le ferai. Dans un premier temps, elle sera déscolarisée. »**

François Lefebvre

Réponse de l'Éducation nationale

« Une prise en charge adaptée au contexte »

Contactés, les services de l'Éducation nationale assurent que la situation est prise en compte. **« Conformément au protocole de lutte contre le harcèlement mis en place dans le département, et à la suite de l'appel téléphonique de la maman au service de scolarité de la DSDEN, la référente départementale harcèlement a pris contact avec le chef d'établissement. Il s'agit de recueillir des éléments d'analyse et de demander un rapport sur les évènements de violence évoqués par [la mère]. L'expertise des différents éléments dont nous avons connaissance révèle une prise en charge adaptée au contexte. Le dialogue tache de se poursuivre avec l'écoute et la disponibilité de l'équipe de direction qui reste très attentive à la situation. De plus, le principal nous a informés d'un très probable départ de l'auteur présumé de ces violences dans un autre établissement. Toutes les mesures d'accompagnement pour permettre un retour apaisé de la jeune fille ont été présentées à la maman. »**